Association vaudoise pour les Droits des Femmes No 76 octobre 2019

ADF-vaud

GAZETTE

Rosa canina

La bibliothèque de l'ADF a acheté ou reçu de nouveaux livres; nous relevons quelques titres :

Azoulaï Nathalie : *Titus n'aimait pas Bérénice,* P.O.L. 2015
Baïwa Rupa : *Le vendeur de sari,* Ed. Les deux Terres 2006
Berge Prune : *T'es pas ma mère,* Actes Sud 2001
Cauderay Andrée : *Où sont les femmes. Les graffitis féministes éphémères à Lausanne,* 2019
Collectif : *Tu es la sœur que je choisis,* Ed. d'en bas 2019
Colombani Laetitia : *Les victorieuses,* Grasset 2019
Elkaim Olivia : *Je suis Jeanne Hébuterne,* Stock 2017
Erdrich Louise : *La chorale des maîtres bouchers,* Albin Michel 2005
Horvilleur Delphine : *Réflexions sur la question antisémite,* Grasset 2019
Kramer Pascale : *Autopsie d'un père,* Flammarion 2016
Marquard Isabelle : *Une chienne de belle vie,* Ed. des Sables 2019
Ricci Lempen Silvia : *Les rêves d'Anna,* Ed. d'en bas 2019
Stamm Marielle : *L'enquête Elterich,* Ed. de l'Aire 2019
Steinem Gloria : *Ma vie sur la route,* Ed. Harper 2019
Ward Jessmyn : *Le chant des revenants,* Belfond 2019
Weisberger Lauren : *Le diable s'habille en Prada,* Pocket 2003
Un DVD Plans fixes sur **Solange Peters**

Un CD le pianiste **Adalberto Maria Riva** nous fait découvrir
6 compositrices dont **Germaine Tailleferre et Cécile Chaminade**

Heures d'ouverture de rosa canina : mardi et jeudi, de 14h à 17h ou sur rendez-vous. rosacanina@citycable.ch ou 079 615 96 31

Merci à toutes celles qui nous apportent des livres, surtout des livres récents. Cela allège notre budget.
Tarifs des prêts : CHF 1.- pour un livre pendant 1 mois ; abonnement d'un an = CHF 12.- pour les membres de l'ADF et CHF 15.- pour les non-membres.

Sommaire

3 Editorial *Martine Gagnebin*

Politique

3 Grève féministe et des femmes : 14 juin 2019 *Martine Gagnebin*
4 Tous les chemins mènent à … *Simone Chapuis*
6 Les salaires au féminin *Clémence Capt*

Société

4 Noms de Rues à Lausanne : et de neuf ! *Martine Gagnebin*
5 La grève et les rues *Simone Chapuis*
5 Les artisanes du vin fêtent leurs 20 ans d'existence *Sandrine Bavaud*
6 ADF, quoi de neuf ? *Martine Gagnebin*
7 « Le chef de la femme. Dieu(x), les femmes et la loi » *Pierre Aguet*
7 Journée d'action suisse « Les enfants dessinent l'avenir – Plus d'investissements dans l'encouragement et l'accueil des enfants dès la naissance » le 16 novembre à Lausanne *Sandrine Bavaud*
8 Une vision de l'enfance au service de l'égalité entre les femmes et les hommes *Sandrine Bavaud*
11 De l'eau et des serviettes hygiéniques pour les écolières – Empowerment pour la vie *Ursula Nakamoura*
15 Prix Egalité du CLAFV 2019 *Simone Chapuis*

Histoire

9 L'instruction des filles dans le canton de Vaud au 19ème siècle, un enseignement différencié *Sylviane Tinembart*

Livres

4 Tu es la sœur que je choisis *Silvia Ricci Lempen*

Divers

2 *Rosa canina.* Bibliothèque
11 Agenda
13 Brèves
14 Le coin botanique *Viviane Schusselé*
16 Le coin informatique *Viviane Schusselé*

Editorial *par Martine Gagnebin, présidente ADF-vaud*

Il y a eu la Grève du 14 juin et son demi-million de personnes dans les rues, la Fête des Vignerons et sa reine, l'engagement en politique de nombreuses femmes à l'occasion des élections fédérales, la reconnaissance (enfin) de personnalités ayant marqué l'Histoire à leur manière. Oui, il y a eu plusieurs événements marquant l'importance, la nécessité, de tenir compte de cette moitié féminine de l'humanité. On a parlé de 2019 comme d'une année féminine, et c'est encourageant, c'est « notre année ». Restons cependant vigilantes. L'exemple du congé paternité de seulement 10 jours doit nous inciter à une pugnacité sans relâche.

L'ADF-Vaud se porte bien ; les rencontres en cours d'année nous ont apporté quelques nouvelles membres. Et les mobilisations auxquelles nous avons participé nous ont donné la preuve que le féminisme n'est plus en perte de vitesse, mais dynamique, jeune et engagé.

Grève féministe et des femmes : 14 juin 2019 *par Martine Gagnebin*

Ce fut sans doute LE grand événement de ce printemps. Les médias l'ont abondamment relaté et les photos étaient très variées : la Place St François et ses 60'000 manifestant-e-s, des pancartes porteuses d'humour ou de colère, des jeunes, des moins jeunes et des plus jeunes du tout, des enfants, des hommes solidaires, des chansons et des slogans, tout a concouru à porter les revendications des femmes d'ici et d'ailleurs.

Grève féministe et des femmes : cette manière de définir la Grève montre bien la volonté des collectifs d'ouvrir cette manifestation à toutes les femmes, certaines ayant encore de la peine à se dire « féministes ». Et tout dans la préparation a toujours cherché à tenir compte des opinions et sensibilités différentes.
Les Vaudoises, elles qui avaient appelé en juin 2018 à des Assises nationales, ont joué un rôle moteur dans l'organisation de la Grève. En même temps que des collectifs voyaient le jour dans toute la Suisse, des groupes se mettaient au travail à la Vallée de Joux, Yverdon, Nyon, Cossonay, Morges, Renens, Vevey, Orbe, Bourg-en-Lavaux, dans des quartiers de Lausanne, l'université, le CHUV. (Je suis sûre que j'en oublie un bon nombre). Un manifeste en 19 points a rassemblé les revendications, qui restent actuelles et qui sont une sorte de « catalogue » des points sur lesquels nos autorités politiques auront à se prononcer. Les « grévistes » sont bien décidé-e-s à « ne rien lâcher ! »

Ce que promeut la Grève, c'est avant tout l'égalité partout et pour toutes : des rentes AVS plus élevées, un véritable congé parental qui permettrait un meilleur partage du travail domestique et de soins, la fin des violences sexistes et sexuelles, la régularisation des sans-papiers et des mesures de protection pour les personnes migrantes, une reconnaissance de tout le travail dit de « care », la gratuité de l'avortement, de la contraception et des traitements de transition, la suppression de la taxe rose sur les produits d'hygiène féminine.

Au sein du collectif vaudois, des groupes de travail sont en place afin de réfléchir à des actions à venir, à des thématiques du Manifeste.

Dernièrement un lien a été développé avec la Grève pour le climat et les questions d'écoféminisme sont portées dans des rencontres et conférences.

Les grévistes du 14 juin 2019 sont déterminées à continuer le combat pour une société fondée sur l'égalité et la solidarité, une société sans racisme, sexisme, xénophobie, homophobie, lesbophobie, transphobie, grossophobie, psychophobie et toutes sortes de violences – domestique, économique, politique – envers les femmes.

Tous les chemins mènent à … *par Simone Chapuis-Bischof*

Le 14 juin, tous les chemins menaient à LA GRÈVE : partout dans le canton quelque chose se passait, une rencontre, un atelier, un débat, un repas, un cortège. A Bourg en Lavaux, à La Vallée, à Orbe, à

Nyon, à Vevey… Et en fin d'après-midi, une partie des grévistes prenaient le train et rejoignaient le grand cortège de Lausanne.

A Lausanne, dès le matin, dans toutes les maisons de quartier, on déjeunait, on causait, on échangeait, des hommes gardaient les enfants. Puis en début d'après-midi, toutes, tous descendaient ou montaient à Saint François par le GREVIBUS.

Tu es la sœur que je choisis

par Silvia Ricci Lempen (l'une des autrices)

Parmi les raisons de faire grève le 14 juin dernier figuraient aussi les discriminations que subissent les femmes dans le domaine de la culture. Certaines de ces discriminations sont évidentes, comme la prédominance numérique des hommes dans la gestion du système culturel, les différences de salaire dans les professions de la branche,etc. D'autres sont plus impalpables, notamment celles relatives à la mise en valeur et à la visibilité de la production artistique des femmes. En effet, dans le champ de la création, invoquer la notion d'égalité est problématique, parce que le talent ou la capacité de répondre aux attentes de l'époque ne sont pas mesurables.

L'idée a ainsi surgi, à l'occasion de la Grève, d'affirmer la présence des autrices sur la scène littéraire romande, avec des textes tournant autour des discriminations mais, justement, *littéraires* - les plus divers possible par leur thème, leur genre, leur style et leur ton un peu, beaucoup…. ou pas du tout revendicateur. Liberté totale ! Une bonne trentaine d' écrivaines ont relevé le défi, accompagnées par cinq illustratrices. Certains de ces textes ont été publiés dans le journal *Le Courrier* pendant les mois qui ont précédé la Grève, tous sont rassemblés dans un recueil paru fin août aux Editions d'en bas, avec une préface de l'écrivaine, chercheuse et enseignante de littérature romande Sylviane Dupuis. Récits, poèmes, dialogues de théâtre, textes de slam : un feu d'artifice à découvrir.

Tu es la sœur que je choisis, éd. en bas, 2019.

Noms de rues à Lausanne : et de neuf ! *par Martine Gagnebin*

En mai la Commune de Lausanne annonçait que dans le nouveau quartier qui sort actuellement de terre aux Plaines du Loup, il y aurait 4 rues avec des noms de femmes. La Municipalité a pris contact avec L'ADF-Vaud fin qu'elle lui fasse des propositions de personnalités. Propositions qui ont été retenues. Certes il faudra attendre encore un peu, mais ce nouveau quartier aura une rue Elisabeth Jeanne de Cerjat (1769-1847), une rue Edith Burger (1906-1948). Une autre rue portera le nom de Germaine Ernst (1905-1996) et la quatrième s'appellera rue Elisa Serment (1865-1957).

Et voilà que quelques mois plus tard, la Municipalité lausannoise nous contacte à nouveau pour 5 petites places ou tronçons de routes. Elles s'appelleront route, placette, square … Les noms sont encore recherchés.

En moins d'une année cela fera donc 9 femmes à être publiquement reconnues et honorées par un nom de rue ! Belle progression par rapport aux trois noms actuels. Cette forte progression est sans doute due à 2 municipales, qui ont le souci de cette invisibilité des femmes et le souhait que cette situation change rapidement. Et qu'en est-il dans votre commune ? Ce serait peut-être un projet pour vous, non ?

La grève et les rues *par Simone Chapuis-Bischof*

Dans la gazette de l'automne 2018, je vous ai raconté qu'en 1991 *un quatuor de féministes, membres de l'ADF, avait rebaptisé quelques rues* proches de La Place de la Palud :
Clara Haskil, Antoinette Quinche, Clémence Royer, Charlotte Olivier, Aloïse, Valérie de Gasparin, Cécile Cellier.

Imaginez ma joie quand j'ai découvert, le 14 juin 2019, que l'idée avait été reprise par le collectif de la grève.
60 rues ont changé de nom ce jour-là : il y avait une rue Clara Haskil (à la place de la rue Emile-Jacques Dalcroz). Et puis les membres du collectif avaient trouvé bien d'autres noms : la ruElle Ella Maillard (à la place de l'av. de Rumine), les rues Catherine Kousmine, Erna Hamburger, Alice Rivaz, Emilie Gourd, Johanna Spiry, et bien d'autres… A côté de chez moi, l'écriteau Marie Goegg-Pouchoulin est resté 3 jours !

Les artisanes du vin fêtent leurs 20 ans d'existence *par Sandrine Bavaud*

F.Berguer

M.T. Chappaz

C. de Wurstemberg

L'association Nous artisanes du vin a été fondée en 1999 par les pionnières Françoise Berguer, Marie-Thérèse Chappaz et Coraline de Wurstemberger. Elle regroupe des vigneronnes de toute la Suisse qui cultivent leurs vignes, élèvent leurs vins, chacune à la tête de leur domaine.

Ces artisanes passionnées par leur métier ont pour objectif de promouvoir l'image et la place de la femme dans l'univers du vin. Lors de leurs rencontres, elles mettent en commun leur savoir-faire, partagent leurs expériences et moments de convivialité tout en gardant leurs particularités.

A la compétition, elles préfèrent l'émulation et le partage, l'ouverture sur le champ des possibles. Au chacun pour soi, elles privilégient l'échange et la solidarité et élèvent leurs vins en visant l'excellence. Privilégiant la biodiversité, elles cultivent la terre avec respect.

« Les femmes ont longtemps été une rareté dans le monde viticole suisse et cette singularité a motivé les Artisanes à faire preuve de solidarité et à privilégier l'émulation plutôt que la concurrence. C'est donc ensemble qu'elles font connaître leurs vins. »

Le passage de témoin à de nouvelles artisanes du vin est aujourd'hui assuré. De « jeunes » ambassadrices s'y attellent avec enthousiasme. En 2019, elles auront notamment tenu un bar à la Fête des

vignerons, partageant leurs expériences avec vivacité et convivialité. Marraines de la semaine du goût, elles nous ont fait l'honneur de concocter un programme de réjouissance. Elles n'ont certainement ni dit leur dernier mot ni fini de nous faire découvrir des nectars d'exception. Santé et bon anniversaire chères épicuriennes !

Pour connaître qui sont aujourd'hui les artisanes du vin, voire commander quelques bouteilles : www.artisanes.ch

ADF, quoi de neuf ? *par Martine Gagnebin*

Depuis la parution de la dernière Gazette, il s'est passé plusieurs événements dans notre association, internes et externes.

Les assemblées générales : celle de l'ADF-Vaud a eu lieu le 2 mai, toujours à la Maison de la femme, à Lausanne. Un comité actif, des finances saines, tout est entrepris pour la santé et le futur de notre association. Le nombre de nos membres est en légère baisse. Nous avons pris congé d'Annemarie Nicod, qui a donné son temps sans compter durant plusieurs années. Après la partie statutaire et avant l'apéritif festif, nous avons pu entendre Madame Sylviane Tinembart nous parler de l'éducation des filles dans notre canton dès 1806.

Celle de l'ADF suisse a eu lieu le 22 juin à l'université de Neuchâtel. Une vingtaine de membres étaient présentes. Après la partie statutaire et le repas, nous avons participé à une partie du colloque « Femmes dans le canton de Neuchâtel, un combat méconnu »

La soirée des candidates : 2 octobre 2019. C'est une tradition, lors de la campagne pour les votations fédérales, l'ADF-Vaud (cette année avec la collaboration du CLAFV), invite toutes les candidates à partager un débat, un repas et le temps de se présenter chacune personnellement. Elles étaient une quinzaine à s'être déplacées et le débat portait sur des projets très concrets des partis pour améliorer la vie des femmes. Une fois encore la soirée fut une réussite et les femmes politiques nous ont redit combien de tels moments sont nécessaires. Note : l'association Politiciennes.ch avait déjà organisé un brunch avec les candidates le 1er septembre.

Les salaires au féminin *par Clémence Capt*

Depuis des années, nous ergotons sur les salaires des femmes qui sont souvent inférieurs à celui des hommes pour des raisons obscures.
Les chambres fédérales se demandent comment inciter les employeurs à donner un salaire équivalent pour un travail similaire. Le dilemme, imposer ou inciter.

Pour le moment, on incite par des moyens inefficaces; mais imposer, la majorité s'y refuse.

Nous devrions prendre le problème par l'autre bout de la lorgnette, et nous demander pourquoi un texte inscrit dans la constitution en 1981 peut être bafoué en toute impunité par une majorité d'employeurs(e), et, que les femmes qui osent demander réparation de cette injustice, doivent prendre un avocat et porter plainte contre leur employeur avec la certitude qu'elles perdront leur emploi à la fin de la procédure.

Pour celles qui croient en la bonne foi de leur employeur(e), elles sont mises à la porte de suite, si elles osent faire remarquer que malgré un travail équivalent et parfois supérieur, leur salaire, est chose étrange, inférieur à celui de leurs collègues masculins.

Avec ce système, les femmes peuvent faire une croix sur des salaires égaux pour un travail égal.

La question que nous devrions nous poser:

- pour quelle raison un employeur (e) a le droit d'être au-dessus de la loi?
- pourquoi une femme qui invoque une loi fédérale en réclamant son dû, est-elle punie?...

Depuis le 14 juin 2019, ce sujet est remis sur la place publique, la société doit se poser les questions suivantes:

- pourquoi est-ce à la lésée de faire valoir ses droits?
- pourquoi acceptons nous que celui qui ne respecte pas la loi, s'en sorte sans sanction?

"Le chef de la femme. Dieu(x), les femmes et la loi" *par Pierre Aguet*

Dans le sillage de la Grève des femmes (14 juin 2019), l'ancien député au Grand Conseil neuchâtelois et juge fédéral **Raymond Spira** propose une réflexion solidement étayée sur l'état d'inégalité entre hommes et femmes, aisément constatable au cœur même des démocraties les plus étendues et prospères du monde.

Et s'il désigne sans ambages la religion comme responsable de cette situation au fil de l'Histoire, ce n'est pas en tant que telle, mais bien comme alibi des mâles créant leur(s) Dieu(x) à leur image, et surtout selon leurs besoins exclusifs ! Amen…

La raison du plus fort

Disons-le d'emblée, si un homme et une femme se disputent, « la raison du plus fort est toujours la meilleure ». Cette réalité explique les inégalités dénoncées par 500'000 manifestants-tes suisses le 14 juin. Jean Delafontaine évoquait le droit. J'évoque ici la brutalité. Nous sommes au 21ème siècle et les statistiques sont effrayantes. Selon le ministre français de l'intérieur, une femme décède sous les coups de son partenaire tous les trois jours. Dans le monde en 2017, il y a eu 87'000 homicides de femmes. 54% par des proches et 34% par leur partenaire. Cette supériorité musculaire explique que depuis toujours ce sont les hommes qui ont rédigé les lois, organisé les sociétés et « transcrit les ordres des dieux » lorsqu'il a fallu justifier ce qu'il était difficile de justifier autrement.

En juriste de haut niveau, Raymond Spira remonte jusqu'au code d'Hammourabi, le roi de Babylone mort en 1750 avant Jésus-Christ. Il relève les articles de loi, les jurisprudences et les commandements de Dieu ainsi que les commentaires de ceux qui avaient à les faire appliquer. Il consacre de longues pages à l'ancien et au nouveau testament ainsi qu'au Coran. Il termine son étude par des références aux dispositions retenues par les diverses déclarations des droits de l'homme et par la Convention d'Istanbul qui vise à diminuer la violence à l'égard des femmes.

Les sentences qui ont si fortement imprégné la culture judéo-chrétienne commencent par la Genèse. Puis viennent les prescriptions divines révélées à Moïse. Jusqu'à l'apôtre Paul : « le mari est le chef de la femme comme le Christ est le chef de l'Eglise » ou encore « je ne permets pas à la femme d'enseigner ni de faire la loi ». Il me semble que l'Eglise en relevant ces paroles est plus fidèle à Paul qu'à Jésus Christ qui a dit à la femme adultère : « Moi non plus je ne te condamne pas. Va, désormais ne pèche plus ».

Journée d'action suisse « Les enfants dessinent l'avenir - Plus d'investissements dans l'encouragement et l'accueil des enfants dès la naissance » le 16 novembre à Lausanne *par Sandrine Bavaud*

Pro Enfance a lancé la campagne « Les enfants dessinent l'avenir - Plus d'investissements dans l'encouragement et l'accueil des enfants dès la naissance ». Depuis 2016, l'association suisse romande a créé des ponts dans l'objectif d'appuyer une politique publique de l'enfance sur le plan national. Pour que les choses changent, notamment pour les femmes, une Journée d'action est prévue le 16 novembre 2019 à Lausanne.

La plateforme suisse romande pour l'accueil de l'enfance Pro Enfance s'est constituée le 14 octobre 2015. Elle regroupe entre autres des associations et des écoles professionnelles, des services publics, des institutions accompagnant quotidiennement nos enfants. Après avoir mené un état des lieux du domaine en Suisse romande, elle a publié en 2018 le texte fondateur « L'accueil de l'enfance comme pilier d'une politique publique de l'enfance en Suisse – Pour un système cohérent de l'accueil des enfants de 0 à 12 ans ». Parallèlement, Pro Enfance a entrepris des démarches afin de faire entendre la voix de la Suisse romande.

Les négociations ont permis de concrétiser un message national commun acceptable pour les acteurs impliqués, avec pour slogan « Les enfants dessinent l'avenir » et la thématique « Plus d'investissements pour l'encouragement et l'accueil des enfants dès la naissance ». Il est soutenu par le Réseau suisse d'accueil

extrafamilial, Kibesuisse, Pro Familia Suisse, la Fondation Pro Senectute et de nombreux partenaires suisses romands.

Le message commun met en avant cinq principes majeurs :

- les enfants ont besoin de leur famille et de la société ;
- les différentes offres destinées à la petite enfance (0 à 4 ans) sont à organiser en continuité avec l'accueil parascolaire et l'accueil familial de jour, ainsi qu'avec les mesures de la politique familiale ;
- la qualité de l'accueil et l'accessibilité inconditionnelle, quelle que soit la situation professionnelle des parents, sont des conditions nécessaires pour réaliser les objectifs socioéducatifs et socio-économiques d'une politique de l'enfance ;
- l'attribution des responsabilités sur le plan communal, cantonal et fédéral doit être claire et coordonnée.
- des investissements supplémentaires pour tous les enfants qui en ont besoin sont indissociables.

Afin de renforcer les initiatives locales et les appuyer au travers d'une base constitutionnelle fédérale, en concordance avec le message national commun, une Journée d'action suisse est organisée le 16 novembre 2016 à Lausanne. La matinée est consacrée à un colloque professionnel qui se déroule à l'Aula de l'Elysée, auquel participera notamment le conseiller national Mathias Reynard (ouvert à tous sur inscription). Dès 13h30, une action ludique familiale et engagée est prévue à l'Esplanade de Montbenon (départ du cortège à 15h). Une occasion unique de faire changer les choses.
Plus d'info : www.lesenfantsdessinentlavenir.ch
Autocollants gratuits : info@proenfance.ch
Don : CCP de Pro Enfance, Lausanne, qui coordonne la campagne : CCP 14-524387-4, IBAN CH43 0900 0000 1452 4387 4 - Mention « campagne suisse ». Merci.

Une vision de l'enfance au service de l'égalité entre les femmes et les hommes *par Sandrine Bavaud Secrétaire générale de Pro Enfance et membre du comité de l'ADF-Vaud*

Sans remettre en cause la nécessité d'un congé parental, les offres d'encouragements et d'accueil constituent une opportunité pour construire une société durable. Elles contribuent à l'égalité des chances des filles et des garçons qui sont notre avenir, à soulager les familles, à lutter contre la pauvreté ou encore à concourir au développement de notre économie. Cela dit, la reconnaissance du domaine participe aussi à l'égalité entre les femmes et les hommes pour diverses raisons :

- Les soins et l'éducation des enfants incombent d'abord aux femmes, que ce soit au sein de la sphère privée ou professionnelle.
- S'occuper d'enfants exige des responsabilités importantes qui requièrent une revalorisation des métiers concernés.
- La plupart des femmes veulent travailler et/ou doivent travailler.
- La présence d'enfants dans un ménage constitue un risque de pauvreté en particulier pour les familles monoparentales qui doivent relever le défi de la conciliation entre garde d'enfant et activité professionnelle. Des structures d'accueil accessibles peuvent donc favoriser le retour en emploi pour les mères à l'aide sociale et l'augmentation du revenu familial grâce à une activité professionnelle plus intense (Etat de Fribourg ; Rapport sur la situation sociale et la pauvreté dans le canton de Fribourg ; 2016).

- Les comparaisons internationales montrent que la disponibilité de services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants à temps plein est un facteur essentiel pour permettre aux mères d'accéder à des postes à temps plein ou presque et de s'assurer des revenus plus importants (OCDE ; 2017 ; Petite enfance, grands défis ; 2017).

Une rupture avec le silence « typiquement » féminin est certainement aussi à accomplir. Comme l'évoque justement Virginie Sadock, psychologue du travail, « Si les professionnelles doivent composer avec les enfants, les collègues et les parents, elles doivent aussi composer avec des attendus sociaux notamment vis-à-vis des femmes et du travail des femmes. Le travail de soin (au double sens de « cure » et de « care ») est un lieu de cristallisation des attentes stéréotypées vis-à-vis de la femme en général et de la professionnelle qui "soigne" en particulier. Il est attendu de la professionnelle de la petite enfance qu'elle soit naturellement portée à être « bonne », « douce », « gentille ». Contredire ce stéréotype publiquement mais aussi intimement semble porteur d'un risque difficile à prendre. La puissance du stéréotype contribue au « ne pas dire » mais aussi au « ne pas se dire » (Dire et ne pas dire chez les professionnelles de la petite enfance ; Revue petite enfance N°109 ;2012).

Pour faire entendre notre voix, pour un changement de paradigme, dépasser les stéréotypes, rendre visible les savoir-faire de l'encouragement et l'accueil de l'enfance, donner suite à la Grève du 14 juin, rendez-vous le 16 novembre - toutes et tous ensemble.

L'instruction des filles dans le canton de Vaud au 19e siècle, un enseignement différencié…

par Sylviane Tinembart, Professeure à la Haute école pédagogique du canton de Vaud

---

Aux origines, quelques contrastes …

A la fin du 18e siècle, la question de l'Instruction publique est à l'honneur. Les philosophes démocrates des Lumières revendiquent le droit à l'éducation pour tous et la propagation des savoirs à toutes les couches sociales de la population. Cependant, les avis divergent quant à l'éducation des filles. Certains, comme Rousseau (1712-1778), considèrent la femme comme un « complément » de l'homme et préconisent une « éducation domestique » afin de préparer la jeune fille à son futur rôle de mère et d'épouse. D'autres comme Condorcet (1743-1794) estiment que l'instruction doit être dispensée de manière équivalente aux deux sexes pour qu'elle soit réellement publique. Suite aux bouleversements révolutionnaires, les jeunes démocraties européennes souhaitent instaurer l'instruction pour toutes et tous. S'inspirant des *Mandats souverains* (1676) établis par les Bernois, le canton de Vaud promulgue une première loi scolaire en 1806 réaffirmant l'obligation pour tous les enfants, filles et garçons, de fréquenter l'école primaire dès 7 ans. Pour autant, les filles ne peuvent pas accéder au collège.

Des débats animés et des initiatives privées

Cependant, la question des filles reste au cœur des débats des intellectuels et pédagogues du début du 19e siècle. *Res privata* ou *res publica* ? Faut-il éduquer les filles aux « affaires privées » uniquement ou faut-il également les former aux « affaires publiques » ?

Plusieurs réponses sont apportées alors dans le canton de Vaud :

Johann-Heinrich Pestalozzi (1746-1827) : le pédagogue d'Yverdon est convaincu qu'il est fondamental d'éduquer les filles afin que chacune d'elles devienne une mère exemplaire et une institutrice pour ses enfants. Pour Pestalozzi, la femme les éduque, mais elle forme aussi l'homme de demain. Fort de ses convictions, il fonde un institut de jeunes filles à Yverdon en 1806 pour parfaire leur éducation.

Rosette Niederer-Kasthofer (1779-1857) : Pestalozzi confie à Mme Niederer-Kasthofer, épouse de l'un de ses collaborateurs, son institut de jeunes filles en 1809. Cette dernière est convaincue que les filles ont

besoin d'une éducation étendue afin qu'elles puissent exercer une profession hors du cercle familial et se rendre utiles à la société. Elle met à l'honneur dans son institut des disciplines jusqu'alors souvent réservées aux garçons telles que les langues étrangères, les mathématiques, la géométrie, la gymnastique ou utiles pour la vie d'une femme, comme l'éducation à la santé ou l'éducation sexuelle.

Albertine Necker de Saussure (1766-1841) : cette cousine de Mme de Staël va encore plus loin en affirmant que les jeunes filles doivent pouvoir choisir entre « l'état conjugal » et des activités « d'éducation et d'assistance » car elle est convaincue que les femmes ont un rôle social important à jouer et ne sont pas faites uniquement pour la procréation. En conséquence, il faut renforcer leur instruction afin de leur permettre de s'investir dans des activités d'utilité publique.

Alexandre Vinet (1797-1847) : notre théoricien national de la séparation de l'Eglise et de l'Etat est pour ainsi dire un féministe avant la lettre. En 1823, il écrit dans le *Nouvelliste Vaudois* « Les femmes sont des hommes (*homines* = êtres humains). Elles sont avec Dieu exactement dans les mêmes rapports que les hommes; et, dans ce point de vue, qui est suprême, l'égalité entre les deux sexes est parfaite ». Même s'il reconnaît que la femme et l'homme sont de natures différentes, Vinet estime que les progrès d'un peuple s'annoncent par l'importance qu'il donne à l'éducation des femmes. Ainsi marchant sur les traces de Mmes Rosette Niederer-Kasthofer et Anne-Marie de Molin-Huber[1], il inaugure le 11 novembre 1839 la première école supérieure de jeunes filles du canton de Vaud avec le patronage de la Municipalité de Lausanne.

Cornélie Chavannes *(1794-1874)* : cette amie de Vinet et fille aînée du pasteur Daniel-Alexandre Chavannes est nommée directrice de l'Ecole normale des institutrices du canton de Vaud qui ouvre ses portes en 1837 (soit quatre ans après celle des garçons). Elle y dispense les cours d'économie domestique en affirmant que la femme est la gardienne du foyer et qu'elle est la garante du salut de la société. En bref, si une femme tient bien son ménage et éduque correctement ses enfants, la société s'en verra améliorée. Ainsi, Cornélie Chavannes remet au premier plan l'activité « domestique » pour les femmes.

Au milieu du 19e siècle, cette vision semble partagée dans la société vaudoise alors que le contexte politique est fortement influencé par la constitution des Etats Nations. Il faut donc préparer les jeunes filles à servir leur canton et leur pays en devenant des femmes au foyer et des mères accomplies. Dès 1834, les « ouvrages du sexe » (couture, tricot, broderie, etc.) et l'économie domestique sont introduits pour les filles à l'école primaire alors que les garçons font de la géométrie, du toisé et de l'arpentage. Cette différenciation de l'instruction pour les filles se renforce avec l'engagement de maîtresses d'ouvrages spécialisées (1846), avec la dispense de la gymnastique et de l'instruction civique (1865) et le fait que l'université ne donne pas accès à certaines facultés aux femmes (1890) car elles n'ont ni étudié le latin dans leur école supérieure de jeunes filles ni dans leur gymnase fondé en 1883.

Des mesures plus sournoises

Malgré une différenciation au niveau de certaines disciplines enseignées, filles et garçons ont toutes et tous, trente-trois heures hebdomadaires à leur horaire à l'école primaire. Nous sommes donc en droit de nous demander comment les filles suivent près de dix heures d'économie domestique et de couture par semaine. Tout simplement, elles n'assistent pas à toutes les heures de français voire à toutes celles d'arithmétique. Si nous nous référons au plan d'études de 1899, sur neuf ans de scolarité obligatoire, un garçon effectuait 940 heures de français de plus qu'une fille. Ainsi, pendant que les garçons réalisaient des exercices complémentaires, des lectures supplémentaires, s'entraînaient davantage à l'orthographe et la syntaxe, les filles cousaient, tricotaient et repassaient ! Il est à noter que la différence dans les dotations horaires va perdurer jusqu'en 1984.

[1] Grâce à Mme Simone Chapuis, j'ai appris dernièrement que Mme Anne-Marie de Molin-Huber (1779-1871) avait également ouvert un institut pour jeunes filles à Lausanne en 1837.

Les manuels scolaires ont également véhiculé durant le 20e siècle - et malheureusement véhiculent encore - des représentations genrées de la société renforçant aussi cette différenciation dans l'instruction des filles et des garçons.

Nous pouvons en conclure brièvement que si l'école vaudoise ne différencie plus les programmes pour les filles et les garçons et qu'elle a depuis quelques décennies pris conscience de son rôle fondamental quant à la promotion de l'égalité, elle a encore du chemin à faire pour la réaliser totalement notamment en veillant à ce que les moyens d'enseignement soient égalitaires et non genrés.

Agenda

Jeudi 7 novembre, 19h15, à la Maison de la femme, Eglantine 6 Lausanne : **Eglantine café, le retour au travail après une absence pour cause de maladie,** avec ***Csilla Donati***, directrice Case ManagementAEH centre pour l'ergonomie et l'hygiène ; organisation ADF et UDF

Mardi 12 novembre, à 20h, à la Maison de la femme, Eglantine 6, Lausanne : Table ronde **«Travail et visibilité lesbienne. Quelles perspectives après la grève ?»** organisée par LWORK

Samedi 16 novembre, de 10h30 à 13h30, dans les locaux de l'Armée du Salut (1er étage) av. Haldimand 59 à YVERDON : **Rencontre des membres romandes de la FPS (**Femmes protestantes en Suisse)**,** avec la participation ***d'Anne Challandes***, présidente de l'Union suisse des femmes paysannes et rurales.

Mercredi 20 novembre, à 18h30, à la salle Paderewski, allée Ernest Ansermet 3 : première du **Plans fixes** consacré à ***Sofia de Meyer.*** Success story d'une entrepreneuse.

Samedi 30 novembre, 11h, à la Maison de la femme, Eglantine 6, Lausanne : **Brunch de l'Avent,** organisé par l'Association des ami-e-s de la Fondation Madeleine Moret

Jeudi 5 décembre à 15h, à la Maison de la femme, Eglantine 6, Lausanne : **La boutique vintage,** vente de tableaux, vaisselle et tissus pour le compte de l'Union des femmes
Jeudi et vendredi 6 et 7 janvier 2020, de 9h à 17h, à Pôle Sud, Lausanne : **Egalité et idées préconçues dans les médias, outils et mise en pratique** ; formation organisée par Décadrée

De l'eau et des serviettes hygiéniques pour les écolières - Empowerment pour la vie *par Ursula Nakamura, représentante de l'AIF auprès de l'OMS*

Un projet de l'Alliance Internationale des Femmes IAW / AIF
Le projet inclut plusieurs objectifs de l'Agenda pour un développement durable 2030 de l'ONU.

Selon l'UNICEF[1] et l'UNESCO[2], environ une fille sur 10 dans la région d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud ne va pas à l'école pendant ses règles ou abandonne même l'école en raison du manque de serviettes hygiéniques ou de l'absence de toilettes adéquates.
La menstruation est souvent l'un des tabous les plus forts et est entrelacée avec les mythes.
En raison du manque de moyens financiers, de nombreux centres de santé et écoles sont contraints de réduire leurs programmes généraux de santé pour les enfants et les étudiantes, ce qui affecte gravement les filles.

Les objectifs du projet sont :

- démantèlement de tous les obstacles qui empêchent les filles d'aller à l'école pendant leur cycle menstruel dans la région Afrique - Asie - Amérique du Sud, en particulier dans les pays membres de l'AIF,
- la promotion de serviettes hygiéniques lavables et réutilisables, si possible produites dans le cadre d'un projet local,
- l'éducation à la santé, notamment en abordant les aspects tabous,
- la confiance en soi des filles en ce qui concerne la féminité et la connaissance de l'égalité des hommes et des femmes,
- la connaissance de tous les droits des filles en matière de santé sexuelle et reproductive, en particulier dans les zones rurales,
- la vigilance face à la précarité de la situation au niveau local, national et international.

Le projet de l'AIF "Eau et Serviettes" veut attirer l'attention du monde entier sur cette situation précaire. Les efforts respectifs des organisations nationales de femmes pour une éducation sanitaire dans les écoles sont renforcés.

Parmi les résultats escomptés du projet figurera une meilleure connaissance de la puberté et de la menstruation chez les écolières. Les filles, en particulier, acquièrent plus de confiance en elles et une image positive de leurs fonctions corporelles.

L'AIF souhaite une coopération étroite entre les membres de l'AIF dans les pays industrialisés et les pays en développement.

Des pétitions

Il n'y a pas que dans les pays lointains que le sujet des menstrues est abordé. En France une pétition en ligne a été lancée cet été, demandant la gratuité des protections auprès des pharmacies. Déjà 95'000 signatures !

A Lausanne aussi une pétition circule afin que les produits de santé menstruelle soient à disposition, gratuitement, dans les établissements pédagogiques de la ville.

Vous voulez encourager l'engagement de l'AIF et soutenir ce projet plein d'espoir ?
Alors consultez le site de l'AIF (www.womenalliance.org) ! Et vous pouvez même faire un don, via ce site.

Brèves

Henriette Favez

Henriette Favez, née à Lausanne vers 1786-1791 et désormais jeune veuve, décide de suivre des études de médecine à La Sorbonne où ne sont alors admis que les hommes. Contrainte d'exercer sous un nom masculin, cette pionnière vaudoise est reconnue comme telle de longue date par les communautés LGTB.

Insoumises

« Insoumises » de Laura Cazador et Fernando Perez, avec Sylvie Testud.

Un film basé sur l'histoire vraie de la Lausannoise Henriette Favez, libre et insoumise. 1819. Enrique Faber, jeune médecin-chirurgien

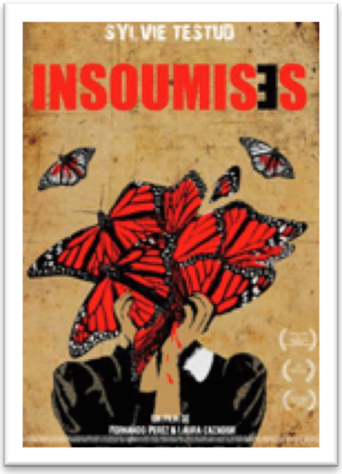

d'origine lausannoise, débarque à l'est de Cuba pour y soigner le nouveau-né d'une famille aisée. Il compte aussi retrouver sa tante, installée dans la région. Il a cependant vite fait d'apprendre que celle-ci a péri durant une révolte d'esclaves quelques années auparavant. Meurtri, Enrique s'installe à Baracoa où il ouvre un cabinet et reprend le dessus. Il saisit peu à peu les rouages de la société cubaine décadente et contradictoire, entre colonie espagnole ultra-chrétienne et syncrétisme africain. Son succès comme médecin, ses convictions anti-esclavagistes et son mariage avec Juana, une jeune

paria des environs, font naître les pires jalousies et rumeurs, alimentées par le trafiquant d'esclaves Benitez. Une nuit, quatre hommes agressent Enrique et découvrent qu'il est une femme. Henriette Faber-Cavent est jetée en prison. Commence alors le procès le plus scandaleux de l'histoire coloniale cubaine.

Ursula von der Leyen, de justesse

L'Allemande sera la première femme présidente de la Commission européenne. Ainsi en ont décidé à Strasbourg 383 eurodéputés, soit neuf de plus que la majorité nécessaire, fixée à 374. La confiance reçue pour cinq ans est plus que fragile.

La reine Corinne

Pour la première fois de son histoire, le jury de la Confrérie des Vignerons a couronné une femme : Corinne Buttet. Une reine, 5 rois, 19 médaillé-e-s d'argent et 49 médaillé-e-s de bronze. Toutes et tous sont des tâcheronnes et tâcherons. Hommage donc à celles et ceux qui travaillent la terre de leurs mains. Et toutes nos félicitation à la reine Corinne

Une bonne idée

Parce plus d'égalité homme-femmes c'est aussi plus de femmes dans les instances représentatives et dirigeantes, le magazine Bilan propose chaque mois une rencontre avec une femme membre d'un conseil d'administration ou d'un comité exécutif. De quoi inspirer de nouvelles candidatures ? Le texte est réalisé en partenariat avec le Cercle Suisse des Administratrices.

Source : Bilan 22.juillet 19

BMX : encore du chemin

« On nous a encore proposé une session de démo au lieu d'une compétition», explique Nikita Ducarroz, No 4 mondiale. La Genevoise résidant aux États-Unis, titrée aux European Series de Châteauroux (F), était invitée avec les autres à offrir un «showcase» de son talent dans le Minnesota. En onze ans d'apparitions, le BMX freestyle féminin n'a jamais eu droit à une épreuve à médailles. Certaines années, il n'y avait même que des sessions d'entraînement.
Sous la conduite de la pionnière américaine Nina Buitrago, les filles se sont donc rebellées. « Nous espérons arriver à faire changer les choses pour les années à venir, souligne Nikita Ducarroz. Aux X Games d'été, il n'y a que le skateboard qui a des épreuves féminines ! D'ailleurs, les skateuses avaient aussi fait un boycott (en 2005) pour réclamer l'égalité des primes et de la couverture médiatique. Et elles avaient été entendues. »

Source :20 minutes, 26 juillet 2019

Violences en Russie

Une pétition pour demander aux autorités un durcissement de la législation sur les violences conjugales en Russie avait recueilli près de 650'000 signatures fin juillet. Une vaste campagne choc sur les réseaux sociaux appuie le texte.
« En Russie, près de 16 millions de femmes sont victimes de violences domestiques tous les ans, selon Rosstat », l'agence de statistiques officielles, a déclaré Aliona Popova au cours d'une conférence de presse à Moscou.
« Une femme sur trois en Russie est battue par son mari ou son partenaire. Toutes les 45 minutes, une femme est tuée, à la maison – des chiffres effrayants », a affirmé Olga Kravtsova, une blogueuse très suivie, sur les réseaux sociaux.
Source : Arcinfo 29.07.19

Quatre cents

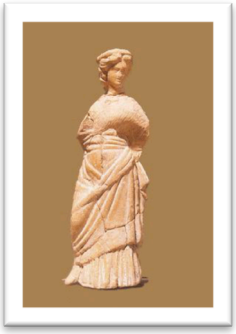

Oui, elles sont 400 à être répertoriées, toutes des intellectuelles grecques de l'antiquité. Poétesses, philosophes, savantes, artistes, athlètes, magistrates, danseuses, toutes se trouvent sur un site : chaerephon.e-monsite.com Alors que si souvent les femmes passent inaperçues, il y a là un travail remarquable.

Inégalités : même les APG !

Certaines se souviennent encore des luttes pour que le congé maternité soit pris en charge par les Allocations pour Pertes de Gain. Et qu'apprend-on dernièrement : là aussi il y a inégalité de traitement. Chez les indépendant-e-s l'allocation pour le service militaire est de 20% supérieure à la mise au monde d'un enfant ! Heureusement que des parlementaires se sont emparées de cette question en déposant 2 motions (C. national et C. des Etats). Notre cher escargot (Saffa 1928) est toujours en route !

Source : le Temps

Le coin botanique par *Viviane Schusselé*

Senteurs de roses

La nature m'a dotée d'un très bon odorat, une aubaine pour les bonnes odeurs, une malédiction pour les nauséabondes. Malheureusement je n'ai pas un Nez de parfumeur qui me permettrait de dissocier les éléments d'un parfum, heureusement on trouve de l'aide dans les livres et sur internet, notamment sur le fameux site Help Me Find. (https://www.helpmefind.com/roses/).

A l'origine, ma quête des rosiers parfumés était due à mon envie de confectionner des pots-pourris, dont un des principaux composants se trouvent être les pétales de roses.

Tous les rosiers dont il est question ci-dessous, s'épanouissent dans notre jardin, sis à Ollon dans le Chablais vaudois.

Chaque printemps, j'attends avec impatience l'éclosion de la première rose parfumée. Chaque année, fidèle au rendez-vous, c'est un rosier pour lequel j'ai une tendresse particulière qui marque le départ du festival olfactif. Malgré son port dégingandé et peu attractif, « Stanwell Perpetual » avec son délicieux parfum de rose ancienne et feuilles de « Geranium Rosat », ouvre ainsi le bal des senteurs.

Suivent les roses du groupe Gallicanae, dont les espèces botaniques telles que *R.gallica* et *R. galllica versicolor* offrent un parfum de roses anciennes très pur, perceptible surtout à l'ouverture de leurs fleurs. De ses étamines, émane un léger parfum de musc. En ce qui concerne les cultivars comme « Agatha Incarnata », « Belle de Crécy » « Tuscany » le parfum de roses anciennes s'accompagne de notes de citron, d'amande et de miel, plus prononcées chez les roses plus foncées.

Les fragrances des roses de Damas : « Celsiana », « Ville de Bruxelles », sont chaudes et enivrantes avec une touche épicée.

Les Mousseux, « Marie de Blois », « Mousseux du Japon » « Soupert et Notting » exhalent un parfum puissant, sans compter l'odeur délicieuse de résine dégagée par la mousse de leur calice.

Le parfum des « Maiden's Blush Great », « Maiden's Blush Small » et « Cuisse de Nymphe émue », accompagnées de « Félicité Parmentier », « Pompon Blanc Parfait » dégage un doux parfum agrémenté d'une note de fraîcheur évoquant la feuille de cresson. Le parfum de « Königin von Dänemark » est plus proche des galliques et celui de « Celestial » des damascenas.

Les hybrides de *R. rugosa,* comme « Hansa », « Roseraie de l'Haÿ » « Gelbe Fru Dagmar Hastrup » offrent quant à elles un bouquet de senteurs chaudes, proche du clou de girofle.

Un de mes rosiers préférés est le portlandica « Rose de Rescht » non seulement remontant mais richement parfumé du fait de son croisement entre « Autumn Damask et *R. gallica.*

J'apprécie le parfum musqué additionné de miel chaud, de clou de girofle et d'iris des rosiers de Pemberton tels « Félicia », « Pénélope ».

Un petit rosier qui ne paie pas de mine, aux fleurs blanches semi-doubles : Margaret Merril, doté d'un puissant parfum épicé nuancé d'arôme citronné.

Certains puissants parfums peuvent devenir écoeurants, pour moi ce fut le cas pour « Jardin de Bagatelle », rosier mort depuis longtemps et que je n'ai pas remplacé.

Les roses anglaises offrent une grande variété de fragrances. « Constance Spry », la première rose créé par David Austin a pour parent « Belle Isis » connue pour son parfum de myrrhe dont elle a hérité c'est aussi celui de « Cymbeline ». « Abraham Darby » a un fort parfum fruité tandis que de « Brother Cadfael » et « Gertrude Jekyll » on profite de l'envoûtant et puissant parfum de rose ancienne. L'arôme de thé sucré et citronné de « Golden Celebration » est intense et varie selon l'ensoleilement. Chez «Jayne Austin » c'est le parfum de thé qui prédomine, semblable à ce qui nous vient à l'ouverture d'un paquet de thé de Chine.

C'est l'introduction de *R. chinensis* et *R. gigantes*a en Europe à la fin du XVIIIe siècle qui a permis la création des rosiers remontants. Par ailleurs, ces roses chinoises ont un parfum très particulier composé de molécules absentes des espèces de roses européennes. Ce parfum unique a été qualifié d'odeur de « thé » en raison, soit de ses fragrances subtiles rappelant l'odeur d'humus et de thé, soit d'une déformation du nom de l'exportateur, la pépinière *Fa-Tee* près de Canton. Eminent représentant de cette catégorie, mon *R. gigantea* ne m'a donné que deux fleurs à ce jour.

En 2009, Raymond Kaiser, Nez professionnel chez la maison Givaudan est venu capter le parfum de mon « Maréchal Niel », aux arômes de thé et de framboise. A cette occasion il m'a signalé que ce rosier avait pour parent *R. gigantea*.

C'est lors d'un voyage en Irlande, séjournant dans un charmant B&B de Blackrock que je découvris et humai pour la première fois le parfum de pêche de « Fragrant Cloud ». Dès notre retour il fut planté dans le jardin.

Parmis mes nombreux rosiers grimpants, il y a « Compassion » et sa puissante fragrance, mais mon préféré est sans conteste « Madame Alfred Carrière » ; tout est parfait dans cette variété, son port, sa remontance, la beauté de sa fleur carnée, son divin parfum aux fragrances de pamplemousse, de litchi, de mangue et de cassis. Même le broyat de ses branches et feuilles dégage une délicieuse odeur.

Ce printemps j'ai assisté à un curieux phénomène : à sa première floraison « Mme Issac Pereire » pourtant célèbre pour être le plus somptueux et intense des parfums ne sentait absolument rien. Par bonheur à sa deuxième floraison l'enchantement était de retour.

Sur mon site web, jardinschussele.ch, j'ai attribué des étoiles allant de * à **** aux rosiers du jardin. J'eus pu en évoquer d'autres mais je n'ai cité ici que mes préférés.

Prix Egalité du CLAFV 2019 *par Simone Chapuis*

Le Centre de liaison des associations féminines vaudoises a décerné pour la deuxième fois son prix Egalité. Celui-ci vise à récompenser et faire connaître des personnes, groupes ou institutions, qui par leurs activités, initiatives ou projets font preuve d'un mérite particulier dans leur engagement pour les droits des femmes et font avancer l'égalité réelle entre femmes et hommes.
8 associations ou groupes étaient nominés**.**

Le collectif CLASH, qui lutte contre les attitudes sexistes en milieu hospitalier, **a reçu le Prix 2019**. Nous qui soutenons depuis des années les études genre, et particulièrement la médecine genre, sommes vraiment contentes de ce choix et tenons à féliciter très vivement les étudiantes en médecine qui mènent une campagne de sensibilisation contre le sexisme et le harcèlement sexuel depuis une bonne année. Leur campagne s'adresse à tous les collaborateurs-trices mais est particulièrement ciblée sur les médecins, les étudiant-e-s en médecine et les médecins en formation au CHUV.

Le groupe CLASH a démarré sa lutte à la suite d'une étude menée par des étudiantes en médecine auprès de leurs pairs en stage en 2018, notamment au CHUV. Celle-ci a révélé plusieurs situations de sexisme et de harcèlement sexuel. Plus de 60 témoignages ont été recueillis. Ces comportements inadéquats impliquaient majoritairement des hommes envers des femmes, ainsi que des supérieur-e-s envers des stagiaires.

Lors de cette même soirée, qui a eu lieu le 1er octobre 2019 au Casino de Montbenon, **Anne-Flore Marxer,** championne Freeride (snowboard) et réalisatrice militante en faveur des droits des femmes dans le monde et le sport en particulier, a reçu un **prix d'honneur**.

Le coin informatique par *Viviane Schusselé*

Une alternative au puissant Google et tout aussi performant, je viens d'installer www.lilo.org/fr/. **Lilo** est un moteur de recherche français qui finance des projets sociaux et environnementaux et protège votre vie privée. Son installation est très simple.

ADF-vaud

Rédaction : Comité ADF-vaud
Mise en pages : Viviane Schusselé, adf-vaud@bluewin.ch
Envoi Gazette : Membres du Comité et *Rosa canina*
Corrections : Floriane Pariat
Impression : Imprimerie de Marcelin

CCP 10-725-4 Banque cantonale vaudoise CH66-0076 7000 S531-1443 0
N'oubliez pas que les transferts électroniques interbancaires sont gratuits alors que les payements faits au guichet de la poste nous coûtent CHF 1.50. Cotisation annuelle : CHF 40-.
Pour devenir membre : s'inscrire auprès de Viviane Schusselé, ch. des Arnoux 8, 1867 Ollon, Tél. 024 499.22.92 E-mail : adf-vaud@bluewin.ch